

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN ITALIE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Pour un séjour de trois mois maximum, les ressortissants français doivent être en possession d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport, à l'exclusion de tout autre document) en cours de validité.

SANTÉ

La situation sanitaire globale de l'Italie est équivalente à celle de la France. Ainsi aucun vaccin particulier n'est obligatoire.

Il est recommandé d'être à jour des vaccinations diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et rougeole-oreillons-rubéole (ROR).

La vaccination préventive contre les hépatites A et B peut être conseillée, de même que la vaccination contre la fièvre typhoïde, ou le méningocoque, selon la durée et les conditions du séjour.

LANGUE

L'Italie, c'est aussi le foisonnement des dialectes : sicilien, sarde, campanien, barais, frioulan, catalan, slovène, occitan, bergamasque, grec et albanais, toujours bien vivants. D'ailleurs, on dit souvent que l'Italie n'est pas un pays, mais plusieurs pays...

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire avec l'Italie.

ÉLECTRICITÉ

Adaptateur électrique : Oui

Prise: Type F / L - Voltage: 220/230 V - Fréquence: 50 Hz

TÉLÉPHONE

Forfait Européen pour les téléphones portables

- De la France vers l'Italie : 00 + 39 + indicatif de la ville (6 pour Rome) + numéro de votre correspondant (6 ou 7 chiffres). Tarification selon votre opérateur
- De l'Italie vers la France : 00 + 33 + numéro à 9 chiffres de votre correspondant (c'est-à-dire le numéro à 10 chiffres sans le 0 initial).

MONNAIE

L'euro

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse
- de voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

Premiers secours / ambulances : 118

Pompiers : 115

Police : 113

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France en Italie

Piazza Farnese 67

00186 Rome

T +39 06 68 60 11